

## Rédaction

### Journalistes

Thomas Cherbonnel : 07 86 42 79 40 thomas.cherbonnel@actu.fr  
Julie Hurisse : 02 43 62 16 13 julie.hurisse@actu.fr

### Correspondants

Bernadette Corbillon : 06 61 71 69 27 b.corbillon72@free.fr  
Annick Davy : 06 07 95 61 79 davy.annick@wanadoo.fr

### Publicité

Déborah Chaume 02 43 62 16 11 ou 06 21 39 78 00  
deborah.chaume@actu.fr

## Mémento

### Médecins

Auvers - Solesmes - Parcé - Précigné - Les appels d'urgence sont dirigés vers le SAMU. Téléphoner au 15.

### Pharmacie

Secteur Auvers-le-Hamon, Parcé, Précigné, Solesmes, Brûlon, Loué - Téléphoner au 0825 120 304.

### Cabinets infirmiers

Parcé : Nathalie Plassais, Audrey Coupevent et Karine Planchenault  
8 C chemin du bâtiment à Parcé tél. 02 43. 92 11 05.  
Auvers : Guillaume Juliot et Anaïs Juliot-Giteau, infirmiers libéraux  
- 7 place de la mairie - 72300 Auvers - 06 81 53 60 08.

## En bref

Annoncez gratuitement vos événements sur :  
[www.infolocale.fr](http://www.infolocale.fr)

### ASNIÈRES-SUR-VÈGRE

**Visite thématique : manoirs médiévaux du Maine.** Visite. Arpentez l'exposition sur les manoirs médiévaux du Maine avec un médiateur et découvrez les spécificités de ces manoirs du sud du Maine entre le XI<sup>e</sup> et le milieu du XV<sup>e</sup> siècle, situés aux alentours d'Asnières et souvent méconnus. Jeudi 11 avril, 15 h à 16 h, manoir de La Cour, 6, rue du Temple. Tarifs : 5 €, réduit 3 €, moins de 7 ans : gratuit. Contact : 02 43 95 17 12, [contact@lemanoirdelacour.fr](mailto:contact@lemanoirdelacour.fr)

**Histoire de l'art et technologie 3D : une relation fructueuse.** Conférence arts. C'est l'enquête qui a permis la restitution 3D du décor de la salle d'apparat du Manoir de La Cour d'Asnières-sur-Vègre qui vous est proposé de découvrir lors de cette conférence. Par Christian Davy, chercheur en histoire de la peinture murale, membre du GRPM. Samedi 13 avril, 17 h à 18 h, Manoir de La Cour, 6, rue du Temple. Tarifs : 4 €, abonnement conférences 12 €. Contact : 02 43 95 17 12, [contact@lemanoirdelacour.fr](mailto:contact@lemanoirdelacour.fr), <http://lemanoirdelacour.fr>

**Visites sur le terrain « Trésors peints des églises du Maine ».** Visite. Parcours découverte des peintures murales dans les églises du Maine médiéval : programme iconographique et conservation. Samedi 13 avril, 9 h 30 à 16 h 30, Manoir de La Cour, 6, rue du Temple. Tarifs : 8 €, réduit 6 €. Contact : 02 43 95 17 12, [contact@lemanoirdelacour.fr](mailto:contact@lemanoirdelacour.fr), <http://lemanoirdelacour.fr>

**Journée thématique « Peintures murales médiévales ».** Patrimoine. Visites sur le terrain « Trésors peints des églises du Maine » (9 h 30-16 h) suivies, à 17 h, d'une conférence présentant le travail des historiens de l'art pour la réalisation de restitution de ces peintures en parties disparues, notamment au Manoir de La Cour. Samedi 13 avril, 9 h 30 à 18 h, Manoir de La Cour, 6, rue du Temple. Payant. Contact : 02 43 95 17 12, [contact@lemanoirdelacour.fr](mailto:contact@lemanoirdelacour.fr), <http://lemanoirdelacour.fr>

**Atelier famille : Cuisine médiévale.** Travaux manuels. Découverte des saveurs médiévales et préparation en famille d'une recette millénaire : à déguster et partager tous ensemble ! Mercredi 17 avril, 14 h 30, manoir de La Cour, 6, rue du Temple. Tarif : 4 €. Contact : 02 43 95 17 12, [contact@lemanoirdelacour.fr](mailto:contact@lemanoirdelacour.fr)

### AUVERS-LE-HAMON

**Portes ouvertes de l'école Saint-Charles.** Portes ouvertes, forums. Vendredi 12 avril, 16 h 30 à 19 h 30, samedi 13 avril, 9 h 30 à 12 h 30, école Saint-Charles, 38, rue Pioger. Gratuit. Contact : 02 43 95 52 25, 06 83 47 91 66, [ecole.saintcharles@orange.fr](mailto:ecole.saintcharles@orange.fr)

### Nouvelle Direction au PSSS

**Leur plan pour sauver l'hôpital du Bailleul**

Lire page 6

## CENTRE BASILE MOREAU. Des séances de médiation animale à la demande des résidents

Les résidents du Foyer de Vie Alain de Rougé, situé à Précigné, bénéficient de séances de médiation animale. Explications.

### PRÉCIGNÉ

Depuis l'année dernière, plusieurs résidents du Foyer de Vie Alain de Rougé du centre médico-social Basile Moreau, participent à des séances de médiation animale. Le foyer de vie accueille des personnes avec des pathologies psychiatriques accompagnées de déficience intellectuelle. « Le projet a été lancé avec Arnaud Moreau, éducateur canin, suite aux demandes des résidents d'avoir des contacts avec les animaux », explique Ingrid Robert, membre de l'équipe accompagnante et éducative. « Ce sont les résidents qui financent le projet ».

### Genèse du projet

Arnaud Moreau est accompagné par Mireille Chevalier qui vient avec ses trois chiens, I-do, croisé Labrador d'une dizaine d'années et Azzaro et Nina, deux whippets (lévriers nains) un peu plus jeunes. Ingrid Robert et Mireille Chevalier sont clientes d'Arnaud Moreau depuis plusieurs années. Elles ont toutes les deux fait appel à ses services pour l'éducation de leurs chiens et un lien d'amitié s'est développé au fil du temps.

« Pour mettre au point le projet, nous avons organisé plusieurs réunions. Je discutais avec les résidents pour voir ce qu'ils avaient envie de faire avec les chiens, puis je voyais avec Arnaud ce qu'il



Le groupe se compose de 5 résidents, Joël, Françoise, Cyril, Arnaud et Pascal (absent) qui disent beaucoup aimer les animaux.

était possible de faire », explique Ingrid Robert. Une fois le projet défini, une convention a été passée entre le Centre Basile Moreau et la société d'Arnaud Moreau, JEDUCOM.

L'année dernière, les séances avaient lieu à La Flèche, soit au refuge d'Arnaud Moreau, soit dans la nature. « Nous avons organisé six séances avec Arnaud et Mireille ». Suite à cela, d'autres résidents ont de-

mandé à participer également à des séances de médiation animale. Comme certains ont plus de difficulté à se déplacer et se fatiguent plus vite, deux groupes ont été créés cette année, un groupe continuant les séances en extérieur à La Flèche et l'autre, participant à des séances organisées en intérieur, au Centre Basile Moreau.

### Bénéfiques pour les résidents

« Au cours des séances, les résidents doivent prendre en compte la dynamique du chien et faire attention à son rythme, ce qui est difficile pour des personnes avec des pathologies psychiatriques, plutôt centrée sur elles-mêmes », explique Ingrid Robert. Ils apprennent également à se réguler dans le groupe et le contact avec l'animal les apaise. « Cela leur permet de mieux gérer l'angoisse et l'anxiété. »

Les séances durent deux heures. Pendant environ une heure et quart, les résidents travaillent avec les animaux, puis tout le monde prend une collation pour l'aspect convivial. À l'intérieur, les résidents pratiquent l'agility, en dirigeant les chiens sur un parcours signalé par des plots. Ils travaillent aussi leur adresse et la communication avec l'animal en envoyant des croquettes dans des cibles et en invitant le chien à aller la chercher.

En extérieur, le groupe se promène en centre-ville avec les chiens ou autour du lac. « On rencontre ainsi d'autres chiens, tenus en laisse, et les résidents doivent se positionner correctement. » Les résidents échangent surtout avec Mireille Chevalier et Arnaud Moreau, l'accompagnatrice restant en retrait. « Cela permet de développer leur socialisation. »



Séance d'agility avec I-do et l'aide de Mireille.

### PRÉCIGNÉ

## LE CONSEIL MUNICIPAL EN 5 POINTS

### 1. Taux d'imposition 2024

Il n'y aura pas d'augmentation des taux d'imposition, ils seront identiques à ceux de 2023 : taxe foncière bâti à 42,69 % taxe foncière non bâti à 24,74 % et taxe d'habitation à 7,10 %.

### 2. Comptes administratifs 2023

Les comptes ont été approuvés, avec un résultat d'investissement de - 1 100 637,03 € et un résultat de fonctionnement de 2 952 321,70 €, soit un excédent de clôture de 1 851 684,67 € TTC.

### 3. Budget production énergie 2023

Budget approuvé avec un résultat d'investissement à 29 734,66 € et un résultat de fonctionnement de 159 548,19 €,

soit un excédent de clôture de 189 282,85 € HT. La commune bénéficie jusqu'en 2030 d'un taux avantageux de revente de l'électricité.

### 4. Subvention école La Voutonne

La commune accorde une subvention de 1 825,50 € (soit 9,50 € par jour pour les 39 enfants habitant Précigné), pour la classe découverte à Noirmoutier du 27 au 30 mai.

### 5. Tarifs et règlement intérieur du Camping-car park.

Le règlement intérieur et les tarifs proposés par le prestataire ont été approuvés (étape 24 h : 12 €, parking 5 h + service : 6 € et petit train (ou fraude) : 300 €).